



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 JUIN 2026 À 11H00 HEURES :

À la séance extraordinaire tenue le 11 juin 2026, sont présents les conseillères et conseillers: Stéphane Rioux, John St Cyr, Hélène Bédard sous la présidence de la mairesse Nathalie Bresse.

Le conseiller et les conseillères Stéphane Baillargeon, Sylvie Boucher, et Lisa Cadorette sont absents.

Jonathan Piché, directeur général et greffier-trésorier est aussi présent.

1. Ouverture de la séance extraordinaire à 11h13.

2026-06-152

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution ayant pour objet de présenter un projet dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air
4. Période de questions
5. Levée de la séance extraordinaire

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stéphane Rioux **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 11 juin 2026 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2026-06-153

3. PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR :

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Ascot Corner autorise la présentation du projet d'amélioration du parc Goddard au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air ;

CONSIDÉRANT QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité d'Ascot Corner à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Hélène Bédard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner désigne monsieur Jonathan Piché, directeur général comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune question.



No de résolution
ou annotation
2026-06-154

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

5.

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller John St Cyr **QUE** la séance extraordinaire soit levée à **11h14**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

JONATHAN PICHÉ
DIRECTEUR GÉNÉRAL
GREFFIER-TRÉSORIER

NATHALIE BRESSE
MAIRESSE